

DPC sous la loupe

Automne 2022

Mise à jour du Comité national du développement professionnel continu (CNDPC)

Autres activités d'apprentissage

«Autres activités d'apprentissage» (AAA) est le terme que nous utilisons pour décrire les activités non certifiées ou non agréées mises sur pied par des organismes de l'industrie pharmaceutique et des soins de santé (IPSS), lesquels peuvent avoir recours de tiers organismes pour leur élaboration et leur prestation. Ces activités ne sont pas admissibles à la certification Mainpro+^{MD}. Il ne faut pas les confondre avec les activités non certifiées créées sans la participation de l'industrie pharmaceutique.

Lors de sa réunion du printemps 2022, le CNDPC a adopté la motion suivante afin de préciser davantage les types d'organismes qui ne sont pas admissibles à soumettre des activités de DPC à des fins de certification au Collège des médecins de famille du Canada^{MC} (CMFC) :

Les organismes qui fournissent des services à l'industrie pharmaceutique et des soins de santé (IPSS), y compris, mais sans s'y limiter, le soutien aux conseils consultatifs, la reconnaissance de la marque et la promotion, ou qui travaillent directement avec l'IPSS au développement de programmes éducatifs, ne peuvent agir comme organismes fournisseurs d'activités de DPC certifiées Mainpro+ et ne peuvent soumettre au CMFC ou aux sections provinciales des demandes de certification Mainpro+ ou d'examen sur le plan de l'éthique.

Lorsque le personnel du CMFC a présenté cette nouvelle politique dans le cadre d'un webinaire en direct avec les fournisseurs en juin 2022, on lui a demandé si cela signifiait que les organismes médicaux sans but lucratif qui créent des AAA ne sont plus admissibles comme fournisseurs d'activités certifiées Mainpro+. Le personnel a convenu de soumettre cette question au CNDPC lors de sa réunion d'automne à des fins de clarification.

Le CNDPC a discuté de la question concernant l'implication des organismes médicaux sans but lucratif dans l'élaboration et la prestation des AAA et s'est posé la même question concernant tous les organismes fournisseurs actuellement répertoriés dans le système Mainpro+. Après en avoir discuté, le Comité a modifié comme suit le libellé de la décision du printemps :

Les organismes qui fournissent des services promotionnels à l'industrie pharmaceutique et des soins de santé (IPSS) ne peuvent agir comme organismes fournisseurs d'activités de DPC certifiées Mainpro+ et ne peuvent soumettre au CMFC ou aux sections provinciales des demandes de certification Mainpro+ ou d'examen sur le plan de l'éthique. Les services promotionnels comprennent, sans toutefois s'y limiter, le soutien aux conseils consultatifs, la reconnaissance de la marque et la promotion. Les organismes fournisseurs admissibles peuvent collaborer avec l'IPSS à **l'élaboration d'activités d'apprentissage non agréées, aussi appelées autres activités d'apprentissage (AAA).**

Bref, les organismes présentement jugés admissibles conformément aux normes de certification Mainpro+ (voir à la page 6 de [Comprendre la certification Mainpro+](#)) sont autorisés à travailler avec l'IPSS à l'élaboration d'AAA non certifiées sans mettre en péril leur admissibilité à soumettre des demandes pour l'octroi de crédits certifiés Mainpro+.

Groupe de travail sur les normes de certification (GTNC)

À la suite des recommandations du Groupe de travail sur les normes Mainpro+ (GTNM), le Groupe de travail sur les normes de certification (GTNC) a été créé au printemps 2022 pour examiner les normes de certification Mainpro+, en tenant compte des recommandations du GTNM sur les modifications à apporter aux catégories de crédits Mainpro+. Le mandat du GTNC consiste à établir, examiner et éventuellement recommander les modifications à apporter aux :

1. Normes de certification Mainpro+, y compris :
 - a. l'admissibilité à créer des activités de DPC jugées admissibles à la certification par le CMFC (définitions et types de fournisseurs, composition des comités de planification scientifique, etc.);
 - b. le cadre de critères de qualité et l'octroi du nombre de crédits par heure;
 - c. les catégories de crédits et leurs définitions du point de vue de la certification, selon les recommandations du GTNM;
 - d. les exigences liées à la conception et à la prestation des programmes;
 - e. les exigences liées à l'examen sur le plan de l'éthique;
 - f. l'examen des options d'autocertification des programmes de DPC par les fournisseurs;
 - g. d'autres aspects de la certification qui seront déterminés par le GTNC et le personnel.

Objectifs additionnels

- Évaluer le processus de certification des activités élaborées avec ou sans soutien externe dans le but de simplifier le processus pour les activités à faible risque de partialité
- Examiner comment les normes de certification peuvent améliorer l'équité, la diversité et l'inclusion dans l'élaboration et la prestation d'activités de DPC
- Examiner les mesures mises en place pour éliminer les sources de partialité dans le DPC et s'assurer qu'elles sont adéquates, en particulier en ce qui a trait aux programmes élaborés avec le soutien d'organismes à but lucratif et de l'IPSS
- Réfléchir à la façon dont les normes de certification peuvent favoriser l'innovation dans certains domaines, comme la conception et la prestation des programmes

Le GTNC compte des représentants des principaux groupes d'intervenants en lien avec le CMFC, y compris des fournisseurs de programmes, des patients partenaires, des examinateurs Mainpro+, des bureaux universitaires du DPC, des chercheurs dans le domaine du DPC, des sections provinciales du CMFC et du CNDPC.

Afin d'appuyer la réflexion sur la manière dont les normes de certification peuvent améliorer l'équité, la diversité et l'inclusion dans le domaine du DPC, un groupe de travail plus restreint a été créé pour colliger les données probantes et les pratiques exemplaires. Nous espérons que cette mesure permettra de mieux éclairer la prise de décisions du GTNC et générera des solutions tangibles.

Le GTNC s'est déjà réuni à deux reprises et une autre rencontre est prévue en novembre. De plus, une séance de discussion avec les intervenants s'est tenue durant la 13^e Conférence nationale sur l'agrément du DPC, lors de laquelle le CMFC a pu présenter les détails des possibles modifications qui ont été recommandées, puis recueillir la rétroaction des participants. Ce fut une discussion très fructueuse, qui a permis d'établir que le CMFC est sur la bonne voie avec ses recommandations, et aussi de dégager

de nouvelles orientations à envisager. L'objectif est de présenter une série de recommandations au CNDPC à sa réunion du printemps 2023. À l'approche de la date de présentation, les occasions de recueillir la rétroaction des intervenants se feront plus nombreuses. La mise en œuvre des changements approuvés se fera au cours de l'été 2024.

Certification et examen des activités de développement professoral

En octobre 2021, le CNDPC a approuvé un nouveau processus d'examen et d'approbation des activités de développement professoral. Ce processus avait pour but d'alléger le fardeau administratif associé à la certification de ces activités à faible risque et d'accroître le nombre d'activités de développement professoral certifiées Mainpro+. De nouvelles normes de certification ont été rédigées pour ces activités. Elles s'accompagnent d'un cadre de critères de qualité révisé qui est basé sur le Référentiel des activités pédagogiques fondamentales (APF) du CMFC. Un processus de demande plus simple, qui est fondé sur une attestation et pour lequel moins de documents sont à soumettre et à examiner, a également été élaboré. Celui-ci sert principalement à vérifier que les normes Mainpro+ ont été respectées lors de l'élaboration des activités. Afin de se qualifier pour ce processus simplifié, les activités doivent correspondre à la définition suivante du développement professoral :

Dans le cadre de la certification Mainpro+, le développement professoral est défini comme étant un vaste éventail d'activités utilisées pour mettre à niveau ou aider des enseignants, superviseurs, instructeurs sur le terrain et des formateurs cliniques dans leurs rôles. Ces activités sont conçues pour améliorer les connaissances, compétences, attitudes et comportement liés à l'enseignement, à la gestion de la formation, au leadership et à l'érudition*.

* L'érudition englobe les activités correspondant au rôle de l'érudit dans le Référentiel CanMEDS–MF. Adapté avec la permission de : Silver I, Leslie K. *Comparing and Contrasting: Faculty Development and Continuing Professional Development*. Dans : Rayburn WF, Turco MG, Davis DA, éd. *Continuing Professional Development in Medicine and Health Care: Better Education, Better Patient Outcomes*. Alphen aan de Rijn (Pays-Bas) : Wolters Kluwer; 2017.

L'examen de ces activités sera effectué par les bureaux universitaires du DPC agréés par le Comité d'agrément de l'éducation médicale continue (CAÉMC) de l'Association des facultés de médecine du Canada (AFMC). Certaines de ces universités sont habilitées à certifier les activités donnant droit à deux ou trois crédits par heure. Pour un concepteur d'activités de développement professoral qui n'est pas en relation avec un bureau du DPC agréé par le CAÉMC, il serait judicieux de communiquer avec l'équipe de certification du CMFC (certplus@cfpc.ca) afin de se renseigner sur les façons dont nous pouvons l'aider à faire certifier son activité.

Rappel concernant les agences de communications dans le domaine médical et les activités de DPC certifiées

Comme il a été expliqué dans notre précédent numéro, les organismes qui fournissent des services à l'IPSS, y compris, mais sans s'y limiter, le soutien aux conseils consultatifs, la reconnaissance de la marque et la promotion, ne peuvent agir comme organismes fournisseurs d'activités de DPC certifiées Mainpro+ et ne peuvent soumettre au CMFC ou aux sections provinciales des demandes de certification Mainpro+ ou d'examen sur le plan de l'éthique. Le CNDPC a de plus établi que le CMFC n'accepterait plus les demandes de certification ou d'examen sur le plan de l'éthique provenant d'agences de communications dans le domaine médical. Les échéances suivantes ont été fixées pour l'entrée en vigueur de ces changements :

- **À compter du 1^{er} novembre 2022** : Nous n'accepterons plus les demandes de certification ou d'examen sur le plan de l'éthique provenant d'agences de communications dans le domaine médical et d'agences de communications dans le domaine médical/d'entreprises de formation médicale hybrides qui travaillent de manière indépendante avec des comités de planification scientifique.

- **À compter du 1^{er} janvier 2023** : Nous n'accepterons plus de demandes d'examen sur le plan de l'éthique provenant d'agences de communications dans le domaine médical et d'agences de communications dans le domaine médical/d'entreprises de formation médicale hybrides qui travaillent avec des fournisseurs admissibles dans le cadre de programmes existants. Les fournisseurs de programmes devront mettre en place des plans de transition.

À compter de ces dates, le statut des agences de communications dans le domaine médical indiquera « inadmissible » dans le système CERT+. Pour toute question, les fournisseurs peuvent communiquer avec l'équipe de certification à certplus@cfpc.ca.

Lauréats du Prix du programme de développement professionnel continu (DPC) du CMFC

L'équipe du DPC tient à féliciter les lauréats de 2022 du Prix du programme de DPC du CMFC. Ce prix est remis à un programme de formation certifié Mainpro+ qui a offert une expérience d'apprentissage exceptionnelle aux membres du CMFC en pratique active ou aux personnes admissibles par la voie de la pratique. Il est décerné à la personne ou au groupe responsable de la conception, de l'élaboration et de la mise en œuvre du programme de DPC gagnant.

Programme SEME (Supplemental Emergency Medicine Experience) : Yasmine Mawji, MD CM, CCMF (MU), Département de médecine familiale et communautaire, Université de Toronto

Programme CAMP (Rural Coaching and Mentoring Program) de l'Université de la Colombie-Britannique : Développement professionnel continu, Faculté de médecine, Université de la Colombie-Britannique

Encore une fois, toutes nos félicitations à ces excellents programmes. Si vous souhaitez proposer un programme pour les prix de 2023, visitez le [site Web de la Fondation pour l'avancement de la médecine familiale, onglet Prix de reconnaissance](#) pour de plus amples renseignements.

Un réseau de professionnels du DPC sur LearningXChange

Vous cherchez des blogues, des annonces de webinaires, des discussions et des articles de recherche spécialement sélectionnés pour les fournisseurs de DPC? Inscrivez-vous au portail LearningXchange de l'AMC, récemment remis à neuf et destiné aux fournisseurs de DPC!

Chaque trimestre, LearningXchange vous propose des contenus inédits et la possibilité de vous inscrire à des événements qui vous aideront à établir des contacts, à réfléchir et à élargir votre pensée. Vous pouvez déjà y lire le premier billet de blogue, rédigé par le Dr Jeff Sisler.

Nous comptons sur vous pour aider à accroître cette communauté unique en son genre en vous inscrivant et en participant activement aux discussions de groupe et aux sondages.

Voici comment vous inscrire :

1. Rendez-vous sur la page d'accueil du site de l'AMC (<https://www.cma.ca/fr>).
- Si vous avez un compte sur amc.ca, utilisez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe pour ouvrir une session*
 - *Si vous avez oublié votre nom d'utilisateur ou votre mot de passe, cliquez sur le lien au bas de la fenêtre pour les récupérer.
- Si vous n'avez pas de compte sur amc.ca, cliquez sur le lien «Créer un compte» au bas de la fenêtre et saisissez les informations vous concernant.

Vous pouvez communiquer avec le Centre de services aux membres de l'AMC au **1 888 855-2555**, du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h (HE).

2. Une fois la connexion établie, cliquez sur «Communautés» dans le menu déroulant du haut de la page et sélectionnez «Toutes les communautés».
3. Cliquez sur le bouton «Demande d'adhésion» à côté de «Communauté LearningXchange» dans la liste et écrivez un bref message indiquant pourquoi vous souhaitez accéder au portail.

L'équipe de modération vérifiera régulièrement l'arrivée de nouvelles demandes afin de les approuver.

Au plaisir de vous rencontrer parmi la communauté de pratique en ligne LearningXchange!

Au revoir au D^r Jeff Sisler, directeur général, Développement professionnel et soutien à la pratique



Après cinq ans à la direction générale de la division Développement professionnel et soutien à la pratique, le D^r Jeff Sisler a quitté ses fonctions le 20 octobre dernier. Lors de son passage au CMFC, le D^r Sisler a supervisé la réalisation de bon nombre de changements et d'innovations dans le domaine du DPC. Durant Entre autres, il a dirigé le département du DPC lors du lancement des Plans d'apprentissage professionnel du CMFC, a amélioré nos normes de certification Mainpro+ par des définitions plus claires des fournisseurs admissibles et une meilleure saisie des données, et il nous a aidés à faire la transition vers le télétravail durant la pandémie de COVID-19. Le D^r Sisler a veillé à ce que nous soyons en bonne position pour continuer de soutenir les fournisseurs de programmes et nos membres dans l'élaboration de programmes de DPC de grande qualité quand nous en avons le plus besoin.

Il quitte une équipe du DPC qui est mieux en mesure de faire face aux nouveaux défis qu'amène l'innovation rapide du DPC dans la foulée de la pandémie.

Le D^r Sisler a également mené la Coalition pour l'apprentissage des médecins et l'amélioration de la pratique dans sa mission d'élaborer une vision pour un système de DPC canadien qui répond aux besoins des patients et de la communauté, qui est fondé sur des données probantes basées dans la pratique et qui vise à améliorer de façon significative l'exercice de la médecine et les résultats pour les patients. Il a été un mentor et un ami pour beaucoup d'entre nous dans le domaine du DPC au Canada. Souhaitons-lui tous ensemble une heureuse retraite.

Conseils et astuces CERT+

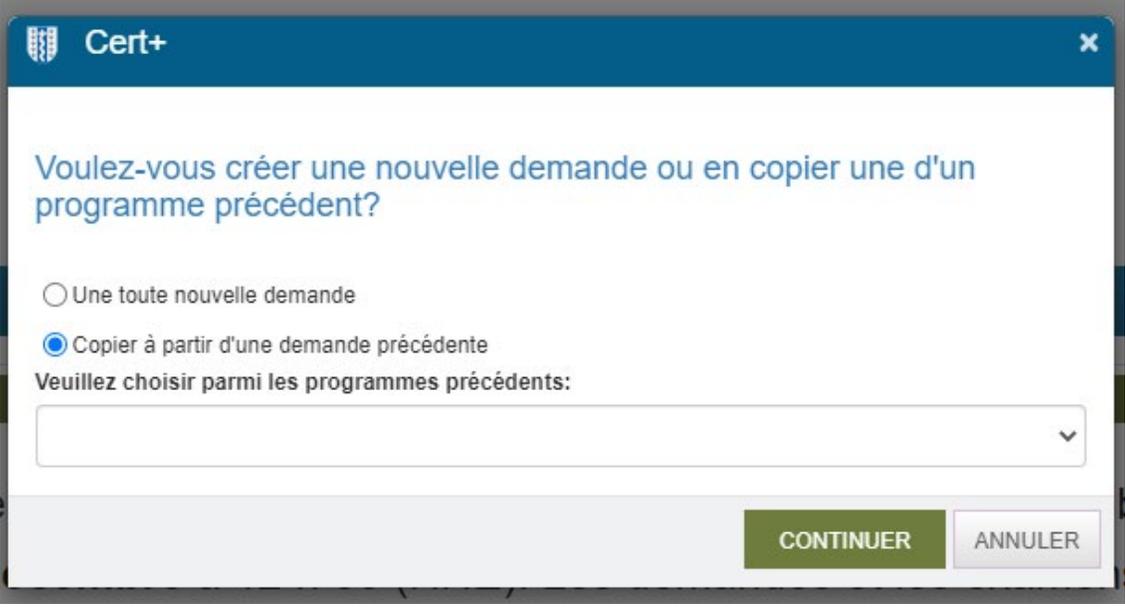
Catégories acceptées de membres devant confirmer leur participation à un comité de planification scientifique

Pour qu'un programme obtienne la certification Mainpro+, des membres actifs du CMFC qui sont admissibles doivent faire partie de son comité de planification scientifique. Les membres de ce comité qui y figurent en tant que membres devant confirmer leur participation doivent appartenir actuellement à l'une des catégories suivantes : actif·ve, aîné·e, soutien Mainpro, affilié·e ou membre à vie (en exercice).

Veillez prendre note que les catégories de membres du CMFC seront modifiées à compter du 1^{er} janvier 2023. Dès lors, seuls les membres de la catégorie «membre en exercice» seront acceptés comme membres devant confirmer leur participation au sein des comités de planification scientifique. Lorsque les fournisseurs formeront ces comités pour le développement d'activités de DPC certifiées Mainpro+, ils devront s'assurer que ceux-ci comprennent le nombre requis de membres du CMFC appartenant à la catégorie acceptée.

Copier une demande antérieure

Envisagez-vous de resoumettre une demande de certification pour un programme une fois sa période de certification expirée ? Avez-vous une nouvelle demande concernant un programme qui ressemble à un programme antérieurement approuvé ? Vous pouvez gagner du temps dans le processus de demande en utilisant l'option «Copier à partir d'une demande précédente». En cliquant sur le bouton vert «Entrer une nouvelle demande», la fenêtre qui suit s'ouvrira :



The screenshot shows a window titled "Cert+" with a close button in the top right corner. The main text asks: "Voulez-vous créer une nouvelle demande ou en copier une d'un programme précédent?". There are two radio button options: "Une toute nouvelle demande" (unselected) and "Copier à partir d'une demande précédente" (selected). Below the options, it says "Veuillez choisir parmi les programmes précédents:" followed by a dropdown menu. At the bottom right, there are two buttons: "CONTINUER" (green) and "ANNULER" (grey).

Si vous sélectionnez «Copier à partir d'une demande précédente», une liste déroulante des options disponibles s'affichera. Sélectionnez le programme que vous souhaitez copier et cliquez sur «Continuer». Vous serez redirigé vers un nouvel écran qui affichera une demande préalablement remplie à partir des réponses fournies lors de la demande précédente. Veuillez prendre note que vous pouvez mettre à jour le contenu de tout champ prérempli. Vous devez d'ailleurs veiller à changer la date et le titre, au besoin. Ce ne sont pas tous les renseignements qui se copient d'une demande à l'autre, car nous nous attendons à ce que les programmes soient actualisés à l'aide des commentaires issus de l'évaluation et en fonction de l'évolution des données probantes.

Dates à retenir

DPC sous la loupe en direct

Français : Le lundi 23 janvier 2023
de 15 h à 16 h (HE)

Anglais : Le lundi 16 janvier 2023
de 13 h à 14 h (HE)

Ces webinaires en direct exploreront en profondeur le contenu du bulletin DPC sous la loupe et permettront aux fournisseurs de programmes de poser des questions et d'obtenir des précisions. Les participants sont invités à soumettre des questions ou des cas à examiner.

Les francophones peuvent envoyer leurs questions ou leurs cas en remplissant le formulaire au <https://survey.alchemer-ca.com/s3/50163278/CPD-in-Focus-LIVE-French>, tandis que les anglophones

peuvent les soumettre au <https://survey.alchemer-ca.com/s3/50163281/CPD-in-Focus-LIVE-English-January-2023>.

Les cas et les questions seront intégrés au contenu du webinaire selon le temps à disposition et la pertinence pour la majorité du public. Les cas doivent être soumis avant le 31 décembre 2022.

Pour vous inscrire au webinaire en français : https://cfpc.zoom.us/webinar/register/WN_vwcFiB3GQ-O2PepnW78e_w

Pour vous inscrire au webinaire en anglais : https://cfpc.zoom.us/webinar/register/WN_Ic5cqYvpRvWxHR-mW5ycug

Les deux webinaires seront enregistrés pour les personnes qui ne peuvent pas y assister en direct. Vous devez cependant vous inscrire pour recevoir les enregistrements.

Ce que nous lisons : Une bibliographie de DPC

Vous trouverez ci-dessous une liste de publications scientifiques et d'autres articles liés au DPC que nous avons découverts récemment. Ces publications ont suscité notre intérêt parce qu'elles traitent des tendances actuelles en matière de DPC, appuient les principes des normes de certification Mainpro+ ou présentent des concepts uniques dans le domaine de l'apprentissage des adultes. Nous espérons que vous trouverez ces renseignements utiles dans la création de vos activités de DPC.

Agic B, Fruitman H, Maharaj A, Taylor J, Ashraf A, Henderson J et coll. Advancing Curriculum Development and Design in Health Professions Education: A Health Equity and Inclusion Framework for Education Programs. *J Contin Educ Health Prof.* Le 9 août 2022.

Bridgwood B, Sayers R, Charlton R. Continuing professional development preferences post Covid-19. *Educ Prim Care.* 2022;33(5):313-314.

Okonski R, Toy S, Wolpaw J. Podcasting as a Learning Tool in Medical Education: Prior to and During the Pandemic Period. *Balkan Med J.* 2022;39(5):334-339.

Zheng and Beck Dallaghan. A Twitter-facilitated professional learning community: online participation, connectedness, and satisfaction. *BMC Med Educ.* 2022;22(1):577.

Besoin de plus d'informations ?

Courriel : certplus@cfpc.ca

Équipe de certification : 1 866 242-5885